

## REGLES DE BONNE CONDUITE A LA CANTINE

- 1°) Je parle sans crier à mes camarades dans la cantine.
- 2°) Je me lève lorsque j'y suis autorisé(e).
- 3°) J'écoute ce que l'adulte me dit sans répondre, ni rire.
- 4°) Je suis poli(e) avec mes camarades et les adultes.
- 5°) Je mange et je me tiens correctement à table.

Je m'appelle ..... et je suis d'accord avec ces 5 règles.

Si je ne les respectais pas, j'aurais des avertissements et au bout de 3, je serais exclu(e) temporairement de la cantine.

Nous, parents de ....., avons lu et expliqué les règles de bonne conduite à la cantine. Nous nous engageons à faire respecter ces règles à notre enfant.

Signature des parents

-----  
Suivi des avertissements :

- |   |  |
|---|--|
| - 1 <sup>er</sup> avertissement reçu le .....         | Courrier envoyé aux parents                        |
| - 2 <sup>e</sup> avertissement reçu le .....          | Convocation des parents                            |
| - 3 <sup>e</sup> avertissement reçu le .....          | Expulsion de 3 jours ou plus<br>après avis du SIRS |
| - Expulsion immédiate en cas de faute grave, le ..... |  |